

Régisseur audiovisuel

Ce poste est inscrit sur la liste des emplois et types d'emplois prévue au 2° de l'article 3 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984. Par conséquent, dans le cadre de la CCP mobilité interne, il est ouvert à l'ensemble des agents permanents et aux agents non permanents en contrat à durée déterminée dont le calcul de la rémunération est basé sur un indice.

<u>Affectation</u>	Direction de la production Service de la production audiovisuelle
<u>Cadre statutaire</u>	Groupe III / CERC 1
<u>Métier de référence</u>	Chargé de conception technique

DESCRIPTION DU POSTE

Mission

Sous la responsabilité du responsable du pôle de la régie audiovisuelle, en relation avec les chargés de production et les chargés du traitement image et son, il est chargé de :

- Étudier et proposer des solutions techniques en réponse aux demandes des commissaires d'expositions et des artistes
- Coordonner la préparation et la réalisation technique des dispositifs de diffusion d'images (fixes et animées) et sonore au sein des expositions et d'autres espaces du Centre

Activités

Dans le cadre de sa mission, il est notamment chargé de :

Étude

- Analyser les demandes (faisabilité et fiches techniques)
- Proposer les solutions, identifier les équipements nécessaires et réaliser les plans d'implantation.
- Établir les budgets prévisionnels.

Exploitation

- Préparer, vérifier, implanter et régler le matériel utilisé
- Configurer les équipements de diffusion image et son (lecteurs, serveurs, console audio...)
- Récupérer les sources et les intégrer aux matériels de diffusion
- Vérifier la conformité des installations et des règles de sécurité
- Assurer le suivi du bon fonctionnement des installations pendant toute la durée d'exploitation

Administration

- Suivre et gérer les éléments budgétaires liés aux projets qui lui sont attribués
- Coordonner la gestion des moyens techniques (parc matériel)
- Coordonner les moyens humains (équipes internes et externes)
- Préparer les éléments nécessaires à l'établissement des plans de prévention des projets qui lui sont attribués.

Activité spécifique

Dans le cadre de sa mission, il est notamment chargé de :

- Assurer le suivi des expositions HLM du service des nouveaux médias du MNAM
- Assurer la permanence audiovisuelle de certains événements spécifiques

DOMAINE DE COMPETENCES ET QUALIFICATIONS
Compétences
savoir

- Connaissance des différentes technologies de diffusion audiovisuelle (image et son)
- Connaissance des signaux audio/vidéo et des problématiques de compression/transmission
- Connaissance des normes « réseaux » audio/vidéo
- Connaissance des logiciels « métiers » (autocad, sketchup,...)
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des outils bureautiques

savoir-faire

- Traduire et concrétiser un projet en termes techniques avec les objectifs artistiques et les contraintes budgétaires
- Travailler en équipe
- Tenir des délais et des objectifs
- Maîtriser l'usage de l'anglais (écrit/oral)

Qualifications

Statut du personnel contractuel du Centre Pompidou – Article 14 : [...] Groupe III : diplôme de deuxième ou troisième cycle de l'enseignement supérieur ou tout diplôme de niveau équivalent [...]

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

N+2	Chef de service de la production audiovisuelle
N+1	Responsable du pôle de la régie audiovisuelle
N	Régisseur audiovisuel

RELATIONS FONCTIONNELLES COURANTES

Expositions et manifestations : commissaires et équipes projets des services de la direction de la production
 Autres : partenaires du Centre en France et/ou à l'étranger, prestataires de services (achats et locations de matériel audiovisuel.), Autres directions du Centre.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES SPECIFIQUES

Travail à temps plein, en sous-sol climatisé
 Travail sur écran
 Possibilité d'astreinte selon nécessité de service et à la demande du supérieur hiérarchique

MOYEN MIS A DISPOSITION

Poste bureautique + ordinateur portable